



Réf.: N° 485-7/DG/AGUIFIL.....

Conakry, le 03 JUIL 2023

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT (AAOO)**

**Objet : Invitation à soumissionner dans le cadre de l'Appel d'Offres Ouvert relatif au nettoyage des locaux « du rez de chaussée au deuxième étages » de l'Agence Guinéenne pour le Financement (AGUIFIL)**

DAO N°009/MUHAT/AGUIFIL/DMGA /2023

Mesdames, Messieurs,

1. L'Agence Guinéenne pour le Financement du Logement (AGUIFIL) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, des fonds, afin de financer les prestations de services ; et l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de **service de nettoyage des locaux du Bâtiment de l'Agence Guinéenne pour le Financement du Logement.**
2. Les prestations seront effectuées à L'Agence Guinéenne pour le Financement du Logement, pour un délai de **douze (12) mois.**

L'Agence Guinéenne pour le Financement du Logement sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour le **nettoyage des locaux en lot unique.**

3. La participation à cet appel d'offres national ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants le Code des marchés publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Madame Bintou NABE à **La Direction des Moyens généraux et de l'Administration de l'Agence Guinéenne pour le Financement du Logement (AGUIFIL), Tel: (+224) 620 65 23 52, E-mail: [bintou.nabe@aguifil.gov.gn](mailto:bintou.nabe@aguifil.gov.gn) du lundi au vendredi de 8 Heures 00 à 17 Heures 00 mn.**

Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-dessus, contre un paiement non remboursable de deux (2) **millions francs guinéens (2 000 000 GNF).**

5. La méthode de répartition sera comme suit :
  - **50%** du montant seront versés au bénéfice du Receveur Central du Trésor au compte n°2011000136 ouvert à la BCRG,
  - **30%** du montant seront versés au bénéfice de l'ARMP au compte n°2011 000 407 domicilié à la BCRG,
  - **20%** du montant seront payés par chèque bancaire au nom de l'Autorité Contractante.
6. Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats après présentation des reçus de versement.
7. Les exigences en matière de qualification sont :

- a) avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen sur les trois derniers exercices (2020, 2021 et 2022) supérieur ou égal au montant de la soumission ;
- b) avoir exécuté au moins un (01) marché similaire au cours des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022), justifier par l'attestation de bonne fin de service.
8. Les offres doivent être rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies avec version électronique sur clé USB à l'adresse ci-après : **La Direction des Moyens généraux et de l'Administration de l'Agence Guinéenne pour le Financement du Logement (AGUIFIL)**, Tel : (+224) 620 65 23 52, E-mail : [bintou.nabe@aguifil.gov.gn](mailto:bintou.nabe@aguifil.gov.gn), au plus tard le 19 juillet 2023 à 10 heures 00 minute.
9. Les enveloppes intérieure et extérieure devront comporter les autres identifications suivantes : « Nettoyage des locaux de l'Agence Guinéenne pour le Financement du Logement (AGUIFIL) » suivi du nom de l'entreprise soumissionnaire.
10. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.
11. Les offres seront ouvertes en présence d'un observateur indépendant de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, d'un observateur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics, conformément au paragraphe 1 de l'article 73 du Code des Marchés Publics et les représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis, à l'adresse suivante: **La Direction des Moyens généraux et de l'Administration de l'Agence Guinéenne pour le Financement du Logement (AGUIFIL)**, Tel : (+224) 620 65 23 52, E-mail : [bintou.nabe@aguifil.gov.gn](mailto:bintou.nabe@aguifil.gov.gn), le 19 juillet 2023 à 10 heures 30 minutes.
12. Les Offres doivent comprendre une garantie de soumission émise par une **institution bancaire ou un organisme financier agréé** d'un montant de **cinq millions francs guinéens (5 000 000 GNF)**. Et cette garantie doit demeurer valide pendant **trente (30) jours après l'expiration de la durée de validité de l'offre**.
13. Le prix des offres prendront en compte **la redevance de régulation au taux de 0,60% du montant hors taxe du marché** à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres.
14. Le prix des offres prendra également en compte **des frais d'immatriculation du contrat fixés à 0,3% du montant hors taxes dudit contrat**, conformément à l'article premier de l'arrêté A/2023/1252/MEF/CAB/SGG du 23 mars 2023 portant attribution et organisation de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

